

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres :  
En exercice 27  
Présents 21  
Votants 26  
Quorum 14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202855-20250409-DCM\_2025\_04\_07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2025

L'an deux mille vingt cinq

Le : 09 avril 2025

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-ROMAIN-LE-PUY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard DI FRUSCIA, 1<sup>ER</sup> Adjoint au Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 mars 2025

PRESENTS Christian SOULIER, Gérard DI FRUSCIA, Annie OSTARD, Maryse RODRIGUEZ, Sébastien OLIVIER, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Yves LE GRIEL, Françoise BUSALLI, Alain MAISSE, Guylaine FAYOLLE, Christine FELIX, Nathalie FERNANDEZ, Cyrille GENEVRIER, Martine MEILLIER, André GACHET, Michel VALERY, Marie-Laure JACQUEMOND, Christophe CAVE, Sébastien DE ARAUJO, Marjorie COMBE.

ABSENTS : Pierre MARCOUX, Nathalie CHARLES, Cyril RONZE, Angelo MANIERI, Charlélie ARNAUD, Marine TOINON.

POUVOIRS : Pierre MARCOUX à Sébastien OLIVIER, Nathalie CHARLES à Gérard DI FRUSCIA, Angelo MANIERI à Véronique GENEVRIER, Cyril RONZE à Cyrille GENEVRIER, Marine TOINON à Françoise BUSALLI.

SECRETAIRE : Françoise BUSALLI.

Délibération n°2025 04 07

**OBJET** : ETAT RECAPITULATIF DES INDEMNITES PERCUES PAR LES ELUS EN 2024.

Vu la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2123-24-1-1 relatif à l'état obligatoire chaque année récapitulatif de l'ensemble des indemnités de toute nature,

Vu la délibération n°2024\_09\_03 ayant pour objet la mise à jour des indemnités versées au Maire, Adjointes et Conseillers Délégués,

Considérant le tableau récapitulatif des indemnités perçues par les élus en 2024 comme suit :

ETAT RECAPITULATIF DES INDEMNITES PERCUES PAR LES ELUS EN 2024

Nom Prénom	Fonction	Montant annuel (en euros brut)	Prise en charge des repas, des frais d'hébergement et de déplacement	Montant total en euros
BRUNEL Annick	Maire (du 01/01/2024 au 06/03/2024)	2 984,23	0	2 984,23
SOULIER Christian	Maire (du 15/03/2024 au 31/12/2024)	12 931,68	0	12 931,68
SOULIER Christian	1er Adjoint au Maire ( 01/01/2024 au 14/03/2024)	1 825,06	0	1 825,06
DI FRUSCIA Gérard	1er adjoint au Maire (du 15/03/2024 au 31/12/2024)	7 053,62	0	7 053,62
OSTARD Annie	2ème adjoint au Maire	8 089,56	0	8 089,56
DI FRUSCIA Gérard	3ème adjoint au Maire (du 01/01/2024 au 14/03/2024)	1 662,85	0	1 662,85
MARCOUX Pierre	3ème adjoint au Maire (du 15/03/2024 au 31/12/2024)	6 426,71	0	6 426,71
RODRIGUEZ Maryse	4ème adjoint au Maire	8 089,53	0	8 089,53
MARCOUX Pierre	5ème adjoint au Maire (du 01/01/2024 au 14/03/2024)	1 662,85	0	1 662,85

FERRE Jean-Paul	5ème adjoint au Maire ( 15/03/2024 au 26/09/2024)	4 314,43	0	4 314,43
OLIVIER Sébastien	5ème adjoint au Maire (du 01/10/2024 au 31/12/2024)	2 022,39	0	2 022,39
GENEVRIER Véronique	6ème adjointe au Maire	8 089,56	0	8 089,56
VERNIERE Yvette	Conseillère municipale déléguée	3 294,96	0	3 294,96
FERRE Jean-Paul	Conseiller municipal délégué (du 01/01/2024 au 14/03/2024)	677,30	0	677,30
MAISSE Alain	Conseiller municipal délégué	3 294,96	0	3 294,96
BUSALLI Françoise	Conseillère municipale déléguée	3 294,96	0	3 294,96
FAYOLLE Guylaine	Conseillère municipale déléguée	3 294,96	0	3 294,96
FELIX Christine	Conseillère municipale déléguée (du 15/03/2024 au 31/12/2024)	2 617,66	0	2 617,66
FERNANDEZ Nathalie	Conseillère municipale déléguée	3 297,18	0	3 297,18
GENEVRIER Cyrille	Conseiller municipal délégué (du 12/02/2024 au 31/12/2024)	2 919,70	0	2 919,70
OLIVIER Sébastien	Conseiller municipal délégué (du 01/01/2024 au 30/09/2024)	2 471,22	0	2 471,22
MANIERI Angelo	Conseiller municipal délégué (du 01/11/2024 au 31/12/2024)	549,16	0	549,16

**Après avoir entendu l'exposé, le Conseil Municipal prend acte de l'état annuel des indemnités perçues au titre des fonctions municipales en 2024.**

Suivent les signatures,  
Copie certifiée conforme,  
Saint-Romain-le-Puy, le 15 avril 2025  
Gérard DI FRUSCIA, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire



Le Secrétaire de séance,  
Françoise BUSALLI



Certifié exécutoire  
Reçu en Sous-Préfecture  
le : 15.04.2025  
Publié ou Notifié  
le : 15.04.2025